

Initiatives ministérielles

encore une fois qui en aurait hérité, et si on ajoute les quatre comtés que la commission proposait déjà, cela leur faisait six comtés.

Encore une fois, ce que je vous dis, monsieur le Président, c'est que nous nous serions débattus autant que possible pour garder au moins les 12 comtés que nous avons dans le nord de l'Ontario présentement. De plus, si je peux me permettre d'ouvrir une parenthèse, compte tenu du fait que l'autonomie politique des Indiens avance, progresse lentement mais sûrement. Et aussi, compte tenu du fait que dans mon comté, j'ai 13 000 autochtones et que dans le comté voisin, occupé par mon collègue Robert Nault, le comté de Kenora—Rainy River, on compte environ 30 000 autochtones. Alors, j'ai toujours pensé, et je pense que mon collègue me soutiendra là-dessus aussi, qu'il était grand temps de former un nouveau comté qui serait à 98 p. 100 autochtone et dont l'objectif principal serait évidemment d'avoir un député indien, aborigène, qui les représenterait ici à la Chambre des communes.

Pour rattacher ceci au fait que nous allons perdre deux comtés, et qu'il n'en est pas question. Si nous voulons penser positivement, il serait heureux de penser et de croire qu'il est possible d'en rajouter un treizième.

Alors, monsieur le Président, je conclus avec ce qui suit: Il est évident que notre parti votera très fortement en faveur du projet de loi C-18 et en espérant, comme je le mentionnais, que le prochain projet de loi qui sera proposé pour établir les mandats des commissions, soit un peu plus raisonnable et plus sensé que ce que nous avons actuellement.

M. Paul Mercier (Blainville—Deux-Montagnes): Monsieur le Président, je suis heureux que le projet de loi qui est sur la table me donne l'occasion de présenter mon comté, ce que je n'ai pas encore eu l'occasion de faire en Chambre.

Mon comté, c'est le comté de Blainville—Deux-Montagnes et la plupart des gens en connaissent la situation. Ce comté s'étend de la rivière des Mille-Îles au sud, jusqu'à Mirabel, non compris, au nord et beaucoup d'entre nous avons eu l'occasion au moins de le traverser puisqu'on le traverse aussi bien pour aller à Mirabel, à l'aéroport, que pour aller dans les Laurentides en fin de semaine à des fins récréatives.

Ces gens qui le traversent, bien sûr, auraient intérêt à s'y arrêter de temps en temps à cause de ses attraits particuliers.

Concernant le problème du découpage électoral, le problème de notre comté n'est pas les grandes distances, au contraire, c'est un comté principalement urbain, très dense, dans lequel les distances ne sont pas grandes au point que, contrairement à ce que doit sans doute pouvoir faire mon collègue qui vient de prendre la parole avant moi, et qui parlait de la grandeur de son territoire, mon comté à moi, je peux le parcourir très facilement à bicyclette et je le fais très couramment. C'est un avantage d'avoir des petites distances.

Le problème chez nous ce n'est pas les distances, c'est le rapide accroissement de la population qui fait qu'un partage électoral qui serait fondé sur la population actuelle aurait toutes les chances d'être périmé au moment des élections parce que la population aurait encore augmenté.

Cette augmentation rapide de notre comté tient à plusieurs facteurs que je vais énumérer.

• (1615)

Il y a d'abord le développement domiciliaire qui est extrêmement rapide. Beaucoup de gens de Montréal et de Laval choisissent de venir habiter chez nous à cause des avantages de ce comté mi-rural, mi-urbain, où on est à la fois proche des loisirs et des occupations de Montréal et des loisirs des Laurentides. Cet avantage fait que la population augmente très rapidement. Des villes comme Lorraine et Rosemère apportent plus particulièrement des maisons de très haut niveau; les autres villes du comté ont un éventail très diversifié de logements qui attirent les gens. Ce qui fait qu'une ville comme la ville que je connais mieux pour en avoir été longtemps maire a besoin chaque année d'une nouvelle école primaire pour faire face aux nécessités de cette augmentation de la population. C'est donc dire que dans trois ou quatre ans, on ne connaît pas quels seront les chiffres et la répartition dans la nouvelle population. Ce qu'il y a, c'est qu'une division qui serait décidée aujourd'hui serait périmée à cette époque.

En plus de cet avantage à développement domiciliaire très rapide, il y a aussi le fait que notre comté est le siège de plusieurs industries qui vont d'un géant comme la GM, de Boisbriand, a aussi de nombreuses PME suscitées par le grand dynamisme de la population et en passant par des industries moyennes, telles que Stalex, Novabus ou Hyprescon.

Ce grand développement de l'industrie ne doit pas faire oublier qu'une partie du comté est couverte par la Loi 90 provinciale qui protège des territoires agricoles et que l'agriculture chez nous est extrêmement développée aussi et en particulier, bien sûr, tout près de Montréal, l'industrie maraîchère, ce qui fait aussi que le comté se développe malgré la récession et continuera à se développer. C'est l'attrait qu'il présente pour les investisseurs.

Notre comté est parcouru par l'autoroute 13, par l'autoroute 15 du nord au sud, l'autoroute 640 qui en constitue l'axe est-ouest. Il est à une très grande proximité et de l'aéroport de Dorval et de l'aéroport de Mirabel. Il est à 20 kilomètres du port de mer de Montréal, ceci pour les avantages de son réseau. Il dispose de parcs industriels très modernes, très récemment créés, d'une situation exceptionnelle et en particulier ceux de Boisbriand et de Blainville qui sont en bordures d'une autoroute. Et surtout nous sommes fiers de pouvoir dire que notre main-d'oeuvre et notre population sont d'une qualité qui attire les investisseurs.

Nous avons en effet des établissements scolaires d'un très haut niveau, notamment l'Institut d'ordinaire qui est bien placé pour développer les industries de pointe, le cégep Lionel-Groulx et d'autres établissements, de sorte que ceci nous assure une main-d'oeuvre de haute qualité.

Un point qui devrait aussi arrêter de temps en temps les gens qui se rendent dans les Laurentides pour y chercher les aspects touristiques, c'est le fait que nous n'en sommes pas dépourvus tout en étant beaucoup plus proches de Montréal pour s'y rendre. Parmi ces avantages, il y a bien sûr le fait qu'il y a encore beaucoup de verdure chez nous. Le territoire est loin d'être complètement occupé. Nous avons par exemple ce que nous appelons le Domaine vert qui est un domaine tout à fait protégé